LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

POINT COVID-19 EN AFRIQUE ET DANS L'OCEAN INDIEN

Document réservé CCE

VENDREDI 27 MARS 2020 – 10h

Par audioconférence

COMPTE-RENDU

INTRODUCTION

On observe que les problématiques sont similaires dans presque tous les pays, et les décisions étatiques quasiment identiques. Les CCE de la commission Afrique & Océan Indien sont unanimes : **l'Afrique n'est qu'au début de la pandémie de COVID-19.** Malheureusement, le continent est très mal armé : système de santé défaillant, peu de tests disponibles, extrême densité de la population et surtout un secteur informel de l'économie qui ne permettra pas aux populations en Afrique de respecter les mesures de confinement. Celui-ci serait en effet un facteur de famine. **C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les pays adoptent généralement le principe du couvre-feu en décrétant l'état d'urgence sanitaire.**
Les entreprises françaises présentes sur le continent sont finalement davantage inquiètes des retombées économiques et des risques sécuritaires et alimentaires associés que des retombées sanitaires. Le ralentissement de l'activité aura des conséquences économiques destructrices. Les pays pétroliers, avec un prix du brut réduit de moitié et certains – comme le Nigéria ou l'Angola, avec des cargaisons en détresse, seront durement pénalisés. L'Afrique va avoir besoin d'aide forte. Seul, le continent risque de faire face à une crise à la fois sanitaire, sociale, sécuritaire et alimentaire.

Les comités des CCE s'organisent en tenant des réunions virtuelles hebdomadaires et via des groupes WhatsApp.
Sujet principal à faire remonter : la demande des expatriés de bénéficier de davantage de vols de rapatriement vers la France.

1. AFRIQUE DU SUD

Situation sanitaire : **927 cas** ont été déclarés, dont **2 décès**. Le Président Ramaphosa a déclaré le coronavirus catastrophe nationale, et **impose désormais le confinement dans tout le pays à compter du jeudi 26 mars pour une durée de 3 semaines, jusqu'au 16 avril. Selon lui, il s'agit de prévenir une « catastrophe humaine aux proportions énormes », le nombre de cas déclarés s'étant multiplié par 6 en seulement 8 jours**. Parmi les mesures prises : suspension des liaisons aériennes avec les pays à risque (Chine, Italie, Iran, Corée du Sud, Espagne, Allemagne, Etats-Unis) depuis le 18 mars, fermeture des écoles, au moins jusqu'au weekend de Pâques, rassemblements de plus de 100 personnes interdits, renforcement des contrôles aux frontières, interdiction pour les bateaux de croisière d'accoster, avec mise en quarantaine des marchandises, **fermeture des frontières et des liaisons aériennes (« lockdown »), et recours à l'armée dès le 27 mars pour faire respecter la loi. Tous les magasins sont fermés sauf les « produits et services essentiels » : les entreprises doivent se connecter sur un site gouvernemental afin d'expliquer en quoi leurs produits sont « essentiels » au bon fonctionnement du pays, pour pouvoir continuer à opérer partiellement. L'Afrique du Sud a mis en place une loi permettant le « déplacement » dans des endroits confinés (hôtels et stades) de personnes déclarées malades du COVID-19 ou en contact avec des personnes**

malades. Le consul Général de France à Cape Town, Laurent Amar, a annoncé avoir été diagnostiqué positif au COVID-19. Par ailleurs, l'Afrique du Sud compte plus de 7 millions de séropositifs, dont le système immunitaire fragile pourrait ne pas résister au coronavirus.
Rapatriement : **Total a rapatrié ses expatriés « non essentiels » et leurs familles. Il n'y a plus aucun vol Air France depuis le 23 mars.**
Mesures prises par les entreprises : **certaines entreprises, à l'image de Mobilitas, soutiennent leurs salariés en les mettant en congés payés jusqu'à fin avril.**

2. ANGOLA

Situation sanitaire : **4 cas officiellement déclarés. Tous ont été importés du Portugal. L'état d'urgence est décrété depuis vendredi minuit, pour un minimum de 15 jours. Les frontières sont fermées, les magasins ont également fermé, sauf dans les secteurs alimentaire et pharmaceutique. Le confinement a été mis en place, excepté pour les activités jugées stratégiques (secteurs pétroliers, de la distribution alimentaire et pharmaceutique). Cet ordre a été donné pour 15 jours mais on imagine que cela va durer. Les autorités risquent de durcir les mesures à partir de ce weekend, au moins pour les villes. En effet, cela risque d'être très difficile de faire respecter les mesures de confinement dans les bidonvilles.**
Situation économique : **Aujourd'hui, il y a une double crise en Angola. Au-delà de la crise économique liée au COVID-19, le plus important sera de maintenir la production pétrolière du pays, qui dépend à 95% de ces ressources.**
Rapatriement : nombreuses sont les entreprises, dont Total - qui représente 45% de la production pétrolière du pays - qui ont décidé de **rapatrier les expatriés jugés « non indispensables ».**
Mesures prises : **réunion hebdomadaire des CCE et excellente communication avec l'ambassade et le service économique. De manière générale, les entreprises françaises sont très inquiètes des retombées économiques liées à la chute des prix du pétrole brut.**

3. BENIN

Situation sanitaire : 10 cas ont été déclarés. **Ce sont tous des cas importés.** Des mesures, relativement floues, ont été mises en place dès le 4 mars. Parmi elles : la mise en quarantaine systématique et obligatoire de toute personne arrivant au Bénin par voie aérienne, la restriction de la délivrance des visas d'entrée sur le territoire, la **fermeture des bars et des discothèques, et l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes.** Néanmoins, les écoles et les **restaurants sont toujours ouverts**. Les frontières avec les pays voisins ne sont pas non plus fermées, sauf avec le Nigéria depuis quelques mois. **Le gouvernement dit s'être bien préparé, en réquisitionnant des stocks de chloroquine.** Dans les hôpitaux, il y a un néanmoins un risque élevé de saturation des lits. **La situation devrait prendre un nouveau tournant ce lundi.**

4. BURKINA FASO

Situation sanitaire : **208 cas confirmés,** dont trois membres du gouvernement, les ministres de l'Intérieur, de l'Éducation et des Affaires Étrangères. **6 morts** sont à déplorer. Le contrôle aux frontières a été renforcé. Les établissements scolaires ont tous été fermés jusqu'à la fin du mois de mars. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits, et les manifestations culturelles reportées. Par ailleurs, un couvre-feu de 19h à 5h du matin a été instauré à partir du 21 mars. **Parmi les nouvelles mesures prises par le gouvernement : fermeture des marchés et restaurants à compter du 26 mars et jusqu'au 20 avril, fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, et mise en quarantaine pour deux semaines, à compter du 27 mars, de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Dédougou et Zorgho.**

5. CAMEROUN

Situation sanitaire : **88 cas recensés, et 2 morts.** Parmi les mesures prises par le gouvernement le 17 mars : la fermeture de tous les établissements scolaires publics et privés scolaires pendant 15 jours, la fermeture de tous les bars, restaurants et lieux de loisirs à partir de 18h, et la réquisition si nécessaire des hôtels et véhicules sanitaires par les autorités compétentes camerounaises. Les

frontières terrestres, aériennes et maritimes du pays sont fermées: tous les vols en provenance de l'étranger sont suspendus à l'exception des vols cargos et des navires transportant les produits de consommation courante ainsi que les biens et matériels essentiels, dont les temps d'escale seront très limités et encadrés. À noter que le transport routier national des marchandises est autorisé, et les échanges entre le Cameroun, le Tchad et la République Centre Africaine continuent. Par ailleurs, les visas d'entrée au Cameroun sont suspendus. **Le consulat français est fermé depuis jeudi 26 mars, en raison de plusieurs cas de COVID-19 déclarés en son sein.** Enfin, les déplacements urbains et interurbains ne devront s'effectuer qu'en cas d'extrême nécessité. **Le gouvernement met désormais en place des amendes afin de s'assurer que ces différentes mesures soient bien respectées.** Il y a entre 15 et 20 appareils respiratoires dans le pays, et il n'y a pas de plateaux techniques (salles de réanimation) suffisants ni de personnels formés pour gérer davantage de sondes d'intubation. Il existe environ 400 tests au Cameroun et 3 équipes formées au dépistage (Douala, Yaoundé, et Garoua). **Le pays vient de recevoir 25,000 kits de dépistage Alibaba en provenance de Chine.**

Évacuation : un avion pourrait être mis en place pour rapatrier les non-résidents. Malgré la fermeture des frontières, **l'ambassade tente d'obtenir encore deux vols de rapatriement.**

Mesures prises par les entreprises : mise en congé d'une partie du personnel, mise à disposition de gels hydroalcooliques, prise de températures et port de masques. Les réunions de plus de 10 personnes ont été suspendues, et les employés sensibilisés au respect des mesures d'hygiène pour éviter la propagation du virus. Le GICAM (Groupement Inter Patronale au Cameroun) doit envoyer un courrier au gouvernement pour demander un soutien aux entreprises, dont un remboursement des crédits d'impôts en urgence avec remboursement des avances de TVA et des dettes, et la facilitation des crédits de trésorerie auprès des banques.

La crise qui sévit au Cameroun est double car il y a également la problématique de pénurie de carburants. A cela s'ajoute un sentiment anti-blanc et une recrudescence d'agressions verbales.

6. CONGO

Situation sanitaire : **19 cas recensés. Le gouvernement divulgue un communiqué à chaque nouveau cas.** Pas de mesures de confinement stricte mais une interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, la fermeture des bars et des restaurants, ainsi que des écoles et des universités. **Le pays a également décrété la fermeture des frontières.** Plusieurs pays dont la France sont sur la liste des pays à risque qui impliquent une quarantaine de 14 jours forcée à l'arrivée. Fermeture des vols internationaux depuis le 19 mars 2020 (Air France, Ethiopian, Turkish, etc.). Demande du Ministère de la Santé auprès des grandes entreprises de mettre à la disposition des services de santé des équipements et des consommables indispensables. La tension se développe compte tenu du manque de visibilité et du manque de structures sanitaires opérationnelles.

Évacuation : Beaucoup d'entreprises françaises, dont Total, rapatrient leurs employés.

Mesures prises par les entreprises : Prise de température et mise à disposition de gels hydroalcooliques dans beaucoup de lieux sur la base d'initiatives privées (magasins, bureaux, bases techniques). L'activité générale du pays, et plus particulièrement le secteur pétrolier - Total maintient son niveau de production - n'est pas trop impacté pour le moment. Cependant, la réduction des moyens de communication et des approvisionnements qui se dessine sera de nature à provoquer des pénuries notamment dans les grandes villes.

7. COTE D'IVOIRE

Situation sanitaire : **96 cas** confirmés **(dont 48 depuis le 24 mars)** et aucun décès n'est à déplorer. **L'état d'urgence a été décrété, avec l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h.** Plusieurs mesures ont été prises: fermeture des frontières, fermeture des écoles, évènements sportifs et cérémonies interdites, etc. **Les commerces (hormis l'alimentaire et les pharmacies) sont désormais tous fermés.** Le confinement n'est pas encore instauré dans l'ensemble du pays. **Seul Abidjan est coupé du reste du pays, depuis le jeudi 26 mars minuit**. **Les déplacements intercommunaux sont néanmoins toujours autorisés**. **Le Président ivoirien a également**

annoncé le confinement des populations par aires géographiques en fonction de l'évolution de la pandémie. Par ailleurs, les autorités ont également conseillé de s'auto-isoler durant 14 jours si on revient de pays à risque. Et interdiction aux ressortissants de pays qui ont enregistré plusieurs décès d'accéder à la Côte d'Ivoire pendant 15 jours. Le trafic de marchandises reste autorisé, et des couloirs humanitaires ainsi que de sécurité seront ouverts pour faire face aux besoins spécifiques de gestion de la pandémie. **Les ivoiriens sont plutôt disciplinés, quoique très inquiets. Tout le monde est persuadé que la « phase 3 » du plan de lutte contre le COVID-19, avec un confinement total du pays, ne saurait tarder.**
Le président a également annoncé un plan de riposte national d'un montant de près de 96 milliards de francs CFA, destiné à renforcer les moyens de prévention et prises en charge contre le coronavirus.
Évacuation : Beaucoup d'expatriés ont déjà été rapatriés. **Il devrait y avoir la mise en place d'un vol Air France par semaine.**
Mesures prises : Les entreprises mettent en place des horaires aménagés, ainsi que du télétravail. **Le 27 mars, le Directeur Général de la Société Générale Côte d'Ivoire, et également CCE, Aymeric Villebrun, a annoncé la contribution de la banque à hauteur de 80 millions de FCFA, composé d'équipements de protection pour le corps médical et de traitement pour les malades.**
Le comité des CCE se réuni désormais chaque semaine, et a d'excellentes relations avec l'ambassade.

8. DJIBOUTI

Situation sanitaire : 11 cas confirmés**, aucun cas grave. Le pays a décrété le confinement le jeudi 26 mars. Les frontières sont désormais fermées et les vols internationaux suspendus. Les ressortissants chinois sont tous confinés dans la base militaire chinoise.**
Situation économique : **La vie économique continue, notamment pour les secteurs clés dont le pétrole, les activités portuaires et régaliennes. Les autorités se veulent rassurantes. Aucune pénurie n'est à déplorer pour le moment. Djibouti continue à approvisionner son voisin Éthiopien.**

9. ETHIOPIE

Situation sanitaire : **12 cas confirmés**, dont un au siège de l'Union Africaine, à Addis Abeba. **4 morts sont à déplorer.** Aucune mesure stricte de confinement n'est pour l'instant envisagée. Le pays a fermé discothèques et bars, ainsi que les écoles et les universités, et oblige les personnes en provenance de pays touchés à se placer en auto-confinement pendant 14 jours. Le gouvernement a également décrété la fermeture des frontières, pour les personnes, avec Djibouti. Chaque jour les autorités annoncent de nouvelles suppressions de vols. Ethiopian Airlines va cesser ses vols sur les 30 pays touchés par le COVID-19. Inquiétude grandissante de la population éthiopienne : un certain nombre d'incidents visant des étrangers ont été rapportés.
Situation économique : Cette crise sanitaire intervient dans un contexte particulièrement difficile pour l'Éthiopie. **La priorité du gouvernement est le maintien de son activité aérienne (30% des vols Ethiopian Airlines maintenus) ainsi que le corridor d'approvisionnement avec Djibouti, qui est désormais confiné. On s'attend à des difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires et en carburant d'ici quelques jours.**

10. GABON

Situation sanitaire : **7 cas ont été déclarés**, dont un décès. Parmi eux, 2 gabonais rentrant de France, et une policière affectée au contrôle des passeports à l'aéroport de Libreville. Le gouvernement a pris les mesures suivantes : **interdiction de tous les déplacements sur l'ensemble du pays entre 19h30 et 6h**, fermeture des restaurants et des lieux de culte, interdiction des liaisons régionales au sein du pays, et autorisation d'un unique vol international par semaine. Les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits. Les écoles, collèges, lycées et universités sont également fermés. Les magasins et les marchés restent néanmoins

toujours ouverts. Afin de contenir le virus, le Gabon a reçu un stock de plusieurs millions de masques en provenance de Chine.
Évacuation : Nombreuses sont les demandes de rapatriement d'Européens. Le dernier vol régulier d'Air France a eu lieu le 26 mars. L'ambassade française s'est chargée d'organiser un dernier vol, dit « rescue », la semaine dernière, afin de rapatrier les derniers ressortissants qui le souhaiteraient.

11. GHANA

Situation sanitaire : **132 cas** ont été déclarés, et **2 décès** sont à déplorer. **Très bonne communication du gouvernement, avec la mise en place d'un service hotline.** Les autorités ont fermé les frontières aériennes et terrestres et passent à la désinfection les marchés. Les écoles sont fermées depuis le 16 mars. **Le confinement du pays pas encore été déclaré, mais l'entrée du territoire est interdite à toute personne s'étant rendue dans un pays où plus de 200 cas d'infection sont avérés, a l'exception des citoyens ghanéens. On s'attend à une restriction des mesures d'ici quelques jours.**
Mesures prises : **Les entreprises ont mis en place des mesures d'hygiène pour les employés. Aucun risque de sécurité, mais une crainte vis-à-vis de la baisse du prix du pétrole.**

12. GUINEE

Situation sanitaire : **7 cas** ont été déclarés, dont **1 personne guérie. Ce sont tous des binationaux. Le pays est désormais en état d'urgence**. Parmi les mesures gouvernementales : fermeture des frontières terrestres, les vols commerciaux avec les pays touchés par la pandémie sont suspendus pour 30 jours, l'aéroport de Conakry est désormais fermé, les services sanitaires sont appelés à renforcer les mesures de barrières sanitaires (dispositifs de lavage des mains) dans les marchés, et **les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits à Conakry. Le lycée français a fermé ses portes. Les employés de l'Ambassade continuent à se rendre au travail en procédant à un roulement (2 groupes, 1 jour sur 2 de présence).**
Évacuation : des V.I.E souhaitent être rapatriés. Mercredi dernier, un vol Air-France a rapatrié 300 personnes.
A remonter au gouvernement : **les tarifs Air France pour rejoindre Paris depuis Conakry ne sont pas alignés avec ce qui avait été annoncé par le Secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne. Ceux-ci sont de 700/800 euros et devraient être de 300/400 euros.**

13. KENYA

Situation sanitaire : 31 cas ont été recensés, dont 1 décès. **Fermeture des frontières, sauf pour les citoyens et les résidents étrangers, qui devront se soumettre à un auto-confinement. Les bars et les restaurants sont fermés, et un couvre-feu a été instauré de 19h à 6h. L'aéroport international est fermé depuis jeudi 26 mars. Au niveau économique, 3 secteurs sont particulièrement touchés (le tourisme – avec la fermeture des parcs, l'horticulture – 100 000 personnes ont été licenciées, et le thé). Les kenyans commencent à être très inquiets.**
Évacuation : **Beaucoup de vols ont été annulés, comme celui de la compagnie Kenyan Airways, annulé à la dernière minute jeudi dernier, laissant 70 personnes sur le carreau. Le prix des places était exorbitant (de l'ordre de 2,500 USD).**
Le comité des CCE se réunit de façon hebdomadaire, et communique chaque jour avec l'ambassade.

14. MADAGASCAR

Situation sanitaire : **24 cas** recensés (tous des cas importés via les derniers vols), et 60 personnes placées en observation par les services de santé. Tous sont traités à la chloroquine depuis leur dépistage du COVID-19. **Le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire, avec l'instauration d'un couvre-feu de 20h à 5h du matin. Les régions d'Analamanga (Antananarivo) et du port de Tamatave sont désormais en confinement partiel pour une durée de 15 jours.** Les frontières sont fermées et **il n'y a plus de liaisons aériennes. Seuls les**

transports de marchandises peuvent circuler et seules les épiceries, pharmacies et stations-services sont autorisées à ouvrir. Les écoles et établissements d'enseignement supérieurs sont désormais fermés. Toutes ces mesures, annoncées de façon chaotique, n'ont pour le moment pas l'air d'être respectées par la population. Les supermarchés et les pharmacies ont été dévalisés. Le prix des PPN a explosé mais le gouvernement a indiqué vouloir prendre des mesures pour régler cette situation. En cas de propagation de l'épidémie, la réponse sanitaire ne sera certainement pas adaptée en raison de l'extrême faiblesse des infrastructures. **Les autorités sont particulièrement inquiètes quant à l'insécurité grandissante, la baisse du pouvoir d'achat, et les problèmes d'approvisionnement.**
Évacuation : plusieurs ressortissants français sont bloqués sur place. On attend encore plusieurs vols de rapatriement d'Air France.
Mesures prises par les entreprises : aucune société n'a encore mis en place le télétravail de manière systématique. Les mises en chômage technique ont débuté dans certaines usines. Les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont très durement touchés : fermeture de quasiment toutes les agences de voyage et de nombreux hôtels. **Le secteur privé est visé directement comme étant un propagateur potentiel de l'épidémie en maintenant ses activités.**

15. MALI

Situation sanitaire : **18 cas ont été recensés**, **dont 1 décès. Les autorités ont mis en place un centre de soins pour les malades au palais des sports. Les infrastructures sanitaires ne seront pas suffisantes : il n'y a que 3 respirateurs artificiels et 37 lits pour les malades qui nécessitent des soins intensifs. En plus du confinement partiel des personnes, le gouvernement a instauré ce jeudi un couvre-feu de 21h à 5h du matin, l'aéroport de Bamako est désormais fermé jusqu'au 20 avril, et les écoles sont fermées depuis le 19 mars. Le gouvernement a des craintes concernant ses approvisionnements alimentaires. Plusieurs fois reportées depuis octobre 2018, les prochaines élections législatives se tiendront ce dimanche 29 mars, dans un contexte sanitaire et sécuritaire particulièrement tendu. Mercredi dernier, le chef de file de l'opposition, Soumaïla Cissé, président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) et candidat aux dernières élections présidentielles, a été enlevé dans les environs de Tombouctou alors qu'il faisait campagne. Affaire à suivre.**

16. MAROC

Situation sanitaire : **il y a désormais 359 cas** et **24 décès.** D'après les autorités il y aurait environ 6 cas par heure. **Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence sanitaire au moins jusqu'au 20 avril.** Les écoles, les mosquées, et tous les lieux publics sont désormais fermés. Tous les vols internationaux sont suspendus. Les liaisons maritimes vers la France et l'Espagne, ainsi que les frontières terrestres avec les enclaves espagnoles sont également fermées.
Évacuation : des milliers de touristes tentent encore de quitter le territoire. **Près de 140 vols spéciaux ont été négociés par la France et ont permis de ramener 24,000 personnes. Un service d'urgence, SOS Un Toit, a été mis en place par le Quai d'Orsay pour aider les français de l'étranger à trouver un logement.**
Situation économique : **Le gouvernement prend des dispositions pour abonder à hauteur de 20% des résultats économiques dans un fonds, qui permettra de faire face aux difficultés du secteur informel. Par ailleurs, 200 euros seront alloués comme subvention pour les petits artisans. Les grandes entreprises ont toutes arrêté leur production. Seuls les grands donneurs d'ordre continuent à produire mais avec une baisse du régime de 50%. STMicroelectronics maintiendra sa production autant que faire se peut. Dans le secteur industriel, on observe une baisse de 85% de la production dans la région de Casablanca. Conclusion : l'économie du Maroc est en train de ralentir, voire de s'arrêter, sauf dans le secteur de la santé.**

17. MAURICE

Situation sanitaire : **94 cas** de coronavirus ont été officiellement déclarés, dont **2 décès. 1200 tests RT-PCR ont été effectués afin de détecter de nouveaux cas.** Le gouvernement a décrété le

confinement général depuis vendredi 20 mars, pour une durée minimum de deux semaines. Seuls les services essentiels et certaines activités économiques seront autorisés à opérer (banques, boulangeries, pharmacies, et supermarchés). Parmi les mesures annoncées : fermeture des écoles et des universités pour une durée indéterminée, et liaisons aériennes totalement interrompues. Le dernier vol pour Paris depuis Maurice a eu lieu le samedi 28 mars. **Le soutien du gouvernement mauricien est exceptionnel et inédit sur le continent, avec la prise en charge de 50% du salaire du salaire des employés.**
Mesures prises par les entreprises : par mesures de précaution, celles-ci ferment leurs portes.

18. MAURITANIE

Situation sanitaire : **4 cas recensés**. Ils ne seraient pas hospitalisés à ce jour. Le gouvernement a pris tout de suite des mesures drastiques : fermeture des frontières terrestres pour les personnes depuis le 17 mars, suspension du trafic aérien international, restaurants, bars et écoles fermés, et **mise en place d'un couvre-feu à Nouakchott à partir de 18h.** Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. A compter du dimanche 28 mars, il y aura des restrictions de circulation entre les différentes régions, à l'exception du transport de marchandises et des missions des services publics essentiels (eau, électricité, télécommunications, etc.).
Évacuation : **Près de 240 touristes et expatriés ont demandé à être rapatriés.**
Mesures prises par les entreprises : les Directeurs Généraux des entreprises françaises font un point quotidien de situation. CMA CGM indique que malgré le durcissement des consignes, aucun ordre n'a été donné pour arrêter l'acheminement des containers.

19. MAYOTTE

Situation sanitaire : **51 cas** de coronavirus officiellement déclarés à ce jour, **dont 2 hospitalisés**. **Grosse inquiétude du gouvernement car il n'y aurait que 16 lits de réanimation disponibles sur l'île.** Des mesures de restriction des liaisons aériennes sont mises en place. Les vols de tourisme sont interdits à compter du 20 mars. Un couvre-feu a été instauré, de 20h à 5h du matin. **Des mesures d 'hygiènes sont mises en place dans la métropole avec l'obligation de porter un masque pour se protéger (problèmes de manque de masques vs préconisations de la métropole). La population, extrêmement pauvre, est incapable de respecter ces consignes.**
Situation économique : l'activité est entièrement paralysée, sauf pour la grande distribution.

20. MOZAMBIQUE

Situation sanitaire : **7 cas** déclarés, **dont un citoyen français revenu au Mozambique début mars. Le pays n'est pas encore confiné, mais des mesures de prévention sont prises**. Parmi elles: fermeture des écoles, annulation des visas, restrictions de mouvements et interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes. On s'attend à de nouvelles mesures dans les prochains jours, telles que la fermeture des commerces non essentiels et le télétravail.
Évacuation : les derniers vols au départ de Maputo avec TAP et de Johannesburg avec Air France ont eu lieu le 23 mars. Ethiopian Airline opère encore des vols commerciaux via Addis Abeba.
Situation économique : **80% de l'économie du pays est informelle. Le Mozambique ne peut donc pas se permettre de se mettre en confinement total. Le pays suit de près l'évolution de la situation en Afrique du sud (importation de nourritures). Le maintien de l'ouverture de la frontière, permettant l'approvisionnement du Mozambique, est primordiale.**

21. NIGER

Situation sanitaire : **10 cas** ont été déclarés officiellement, et **1 mort**. **Ce sont tous des cas importés. Les Nigériens pensent que ce virus est une maladie d'occidentaux. Il y a peu de tests disponibles** et seulement 5 respirateurs dans le pays, ce qui risque de poser un problème sanitaire de grande ampleur. Les aéroports du pays ont été fermés, ainsi que les frontières terrestres pendant deux semaines minimum. Les bars, restaurants, écoles et universités ont également été fermés. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. **Un couvre-feu**

a été instauré de 19h à 7h du matin à partir du samedi 28 mars, pour une durée de deux semaines. Concernant les approvisionnements, il n'y a qu'un cargo alimentaire par semaine, et on craint une pénurie alimentaire. Prochaine étape : le confinement ?
Évacuation : les expatriés s'inquiètent et sont peu confiants. L'ambassade établie peu à peu une liste de ceux qui souhaitent rentrer en France.
Mesures prises par les entreprises : les entreprises prennent les mesures classiques de télétravail. Il y a une importante demande pour les services informatiques.
Les CCE du Niger sont très impliqués. Ils ont écrit une lettre au Premier Ministre du pays afin de renforcer l'action du secteur privé face au COVID-19. Les entreprises françaises ont toutes prises des mesures de prévention (règles sanitaires strictes, télétravail, confinement, etc). Elles recommandent maintenant la nécessité des mesures spécifiques pour le report ou l'allègement de paiement de certains dû à l'Etat, afin de faciliter le paiement des salaires et des fournisseurs locaux. Besoin également d'une chaîne logistique, même si elle est dégradée. L'objectif est de ne pas aggraver la crise déjà présente.

22. NIGERIA

Situation sanitaire : **65 cas** ont été recensés, dont **1 mort.** 8 personnes ont déclaré avoir été guéries. Parmi les mesures adoptées par le gouvernement : restriction de l'entrée pour les pays comptant plus de 1000 cas de coronavirus, **fermeture des frontières aériennes et terrestres, fermeture des marchés et des écoles, et interdiction des voyages régionaux au sein du Nigéria (État Fédéral). L'Alliance Française a également fermé ses portes. Le port est encore ouvert mais fonctionne au ralenti. Dès lors, même si le pays n'est pas en « lockdown », on peut dire qu'il est en « flowdown ». La priorité de l'Etat est de s'assurer de ne manquer ni de carburant ni de denrées alimentaires.**
Évacuation : **jeudi 26 mars, des expatriés français ont été rapatriés par un vol Air France.**
Mesures prises par les entreprises : **les employés sont mis en congés pendant une durée d'un mois. Au Nigéria, le chômage n'existant pas, la situation risque d'être extrêmement délicate. Soit les entreprises aident leurs employés, soit elles les licencient. Tout comme en Angola, le coronavirus c'est « l'arbre qui cache la forêt », avec les conséquences de la chute du prix du pétrole que l'on connait.**

23. RDC

Situation sanitaire : **59 cas** été déclarés. Parmi eux, la Ministre de l'Économie, Acacia Bandubola, et son directeur de cabinet. **6 décès sont à regretter. L'état d'urgence sanitaire a été décrété, et le gouvernement a annoncé un confinement intermittent de Kinshasa pour une durée de 15 jours, par vague de 5 jours par semaines, pour permettre aux plus pauvres de se ravitailler en nourriture. Il n'y a plus aucune liaison aérienne**. Les rassemblements de plus de 20 personnes sont interdits, et les écoles, bars et restaurants sont fermés pour une durée de 4 semaines à compter du 19 mars.

24. LA REUNION

Situation sanitaire : **135 cas** ont été déclarés, dont **3 sont en réanimation**. La Réunion suit plus ou moins la même courbe que la France, avec environ une semaine de retard. Les malades, jeunes pour la plupart, rentraient de vacances. **Parmi les mesures prises par le gouvernement : suspension des vols d'agréments, fermeture des marchés, et confinement de l'île qui est passée à la « phase 2 », suite au constat d'une première chaîne de transmission locale du virus. Il n'y a pas encore de couvre-feu mais cela peut se faire sur demande des maires en fonction du non-respect du confinement dans leurs communes respectives. Beaucoup de personnes sont mises en quarantaine, et on suit de près celles qui ont approché les malades. Toutes ces mesures impliquent un renforcement du système sanitaire : multiplication des dépistages précoces, mobilisation de davantage de lits d'hôpitaux (50 nouveaux pour l'instant) et livraison de 120,000 masques FFP2 pour le personnel soignant. Un scandale a éclaté sur l'île en raison de la dégradation de certains de ces masques. Plusieurs présentaient**

des traces de moisissure. Par ailleurs, les mesures prises par le gouvernement ne semblent pas être prises avec suffisamment de sérieux. Opération Résilience (Rapatriement via « le Mistral »), prévue pour le 4 avril.
Mesures prises par les entreprises : le comité des CCE se réunit une à deux fois par semaine. Obtention de la région qu'elle complète les 10% manquants pour les prêts en trésorerie accordés par BPI France aux PME.
Situation économique : l'économie est en berne, avec une baisse de 35% de l'activité économique. Les livraisons à domicile explosent.

25. SENEGAL

Situation sanitaire : **112 cas** ont été déclarés. **Le pays a décrété l'état d'urgence sanitaire**, et mis en place plusieurs mesures : **couvre-feu de 20h à 6h du matin**, fermeture des frontières aériennes, interdiction de toutes les manifestations publiques pendant une durée de 30 jours, suspension des cours dans les écoles et les universités, renforcement systématique des contrôles sanitaires aux frontières, et fermeture des marchés et des mosquées. **Hôtels et restaurants sont également fermés. 2000 détenus ont été libérés.**
Évacuation : Air France est en train de rapatrier ses ressortissants. Six vols ont exceptionnellement été mis en place au départ de Dakar pour les nombreux voyageurs bloqués dans le pays. **99% des touristes sont désormais partis.**
Mesures prises par les entreprises : **les entreprises françaises sont presque toutes en déficit, et n'ont aucune visibilité sur les mois à venir. Les banques et compagnies d'assurances tournent encore mais vont bientôt avoir des problèmes de trésorerie**. **Il y a également un risque d'annulation du projet de développement pétrolier.**
Le comité des CCE se réunit désormais virtuellement, via Zoom. La prochaine réunion a lieu mercredi 1er avril avec un focus sur les aspects sécuritaires. Le Sénégal est un important importateur de sucre et de riz. Il faut réfléchir aux différentes options envisageables si le pays n'est plus approvisionné.
Situation économique : **Le Sénégal a élaboré un plan de contingence suivant l'évolution de la pandémie pour un montant de 64 milliards de FCFA (97,6 millions d'euros). L'État a également mis en place un Fonds de Riposte et de Solidarité contre les effets du COVID- 19 (dénommé « FORCE-COVID-19 »). L'État demande aux entreprises de participer à l'effort national, mais celles-ci sont sinistrées et c'est l'inverse qui est attendu !**

26. SIERRA LEONE

Situation sanitaire : **24 cas recensés. L'état d'urgence a été décrété le 24 mars pour un an, avec des mesures de restriction qui devraient être annoncées lundi. Les frontières terrestres avec la Guinée et le Libéria seront fermées, pour les personnes, à compter du 27 mars pour une durée d'un mois. Si le gouvernement ne craint pas la pénurie alimentaire, des risques sécuritaires sont à prévoir dans le pays.**

27. TANZANIE

Situation sanitaire : **13 cas** ont été déclarés. **8 sont tanzaniens, et les autres sont des étrangers. Le pays réalise environ 250 tests par jour (du matériel a été reçu de Chine), et confine uniquement les nouveaux arrivants pendant une durée de 15 jours. Les écoles et universités sont fermées. Côté travail, c'est « business as usual ».**
Évacuation : pas de demande particulière de rapatriement, hormis pour les ONG. **Les 400 touristes français sont à présent tous rentrés en France.**
Situation économique : **avec l'arrêt du tourisme, et la baisse de 30% de la consommation de carburant, l'économie du pays est en forte baisse.**
Les CCE se réunissent autour de l'ambassadeur la semaine prochaine, via Zoom.

28. TCHAD

Situation sanitaire : **5 cas ont été recensés**. Parmi les mesures prises par le gouvernement : la fermeture des aéroports depuis le 19 mars, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, et la mise en place de contrôles sanitaires systématiques aux frontières. A Ndjamena, les établissements scolaires ont fermé leurs portes, tout comme les bars et les restaurants. **Le pays a reçu des kits sanitaires de Chine. Le système de santé étant très défaillant, cela risque de ne pas être suffisant. Le Chef de l'État a précisé que si les circonstances l'exigent, le confinement total serait envisagé. Les offensives de Boko-Haram continuent, malgré l'opération Barkhane, et inquiètent le gouvernement.**
Situation économique : **Un plan de contingence et de lutte contre le coronavirus à hauteur de 15 milliards de FCFA a été élaboré par les autorités via la mise en place d'un Fonds spécial de lutte contre le coronavirus. Il sera financé par les ressources propres du Tchad et la contribution de la solidarité internationale.**
Évacuation : **les V.I.E et les non-résidents ont demandé à être rapatriés. Des discussions sont en cours entre l'ambassade et Air France pour affréter un autre vol.**

29. TOGO

Situation sanitaire : **24 cas recensés, pas de décès. Il y a seulement 4 lits de réanimation pour 9 millions d'habitants. Des stocks de gels hydroalcooliques devraient arriver de Chine dans les prochains jours. Parmi les mesures prises par le gouvernement : la fermeture des frontières terrestres aux passagers, le « bouclage » de plusieurs villes dont Lomé, Kpalime et Sodoké, la suspension des liaisons aériennes avec l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne, la fermeture des écoles et des lieux de culte et l'interdiction des rassemblements. Un confinement de 14 jours est obligatoire pour ceux qui rentrent encore sur le territoire. Les marchandises sont encore autorisées à circuler au sein du pays. La population ne semble pas paniquer outre mesure.**
Évacuation : **les vols sont maintenus, sauf les liaisons Air-France. Les expatriés souhaiteraient qu'il y ait des vols supplémentaires.**
Mesures prises par les entreprises : **les entreprises sont ouvertes et continuent (« business as usual »), mais font état d'une baisse de production de 40 à 50%.**

30. ZAMBIE

Situation sanitaire : **12 cas** déclarés. Les écoles ont été fermées, et le confinement est imminent.

Prochain point de situation vendredi 3 avril à 15h (heure de Paris) via Zoom.

Au cours des réunions, pour la fluidité de nos échanges et le confort de tous :

- *mode audio (pas de caméra)*
- *micro coupé*

N'hésitez pas à échanger d'ici là, sur notre groupe WhatsApp « Commission Afrique CCE ».